

La Région Ile-de-France et la Caisse des Dépôts signent une convention de partenariat sur la période 2018 - 2021

Saint-Ouen, le 18 septembre 2018 – Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention de partenariat sur la période 2018-2021. Celle-ci s'articule autour de cinq priorités : le soutien à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche, le développement et la croissance des entreprises et des territoires, l'aménagement durable du territoire, le développement international et le tourisme, et la mobilisation des financements européens

A travers cette convention, la Caisse des Dépôts et la Région Île-de-France réaffirment leur engagement commun en faveur de l'aménagement et du développement durable du territoire. Un nombre conséquent de projets issus de ce partenariat contribuera en outre au programme Région Solidaire, action politique ambitieuse qui vise à mobiliser les politiques publiques régionales pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Différents axes et actions sont définis sur chacune des cinq priorités et déclinés dans une feuille de route. Elle sera mise en œuvre conjointement par la Région, la Caisse des Dépôts et ses entités (dont la Banque des Territoires) et filiales concernées.

Le soutien à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche

La Caisse des Dépôts se mobilise aux côtés de la Région dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement en faveur des lycées. Des initiatives sont également entreprises en vue de soutenir l'écosystème francilien de l'enseignement supérieur et la recherche.

Le développement et la croissance des entreprises et des territoires

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts, accompagne les TPE/PME franciliennes. Elle soutient la création d'entreprises et le développement de l'entrepreneuriat pour accompagner les politiques économiques et la création d'emplois. La Caisse des Dépôts se propose également d'accompagner l'essor de l'économie sociale et solidaire, le développement des lieux d'innovation et le programme régional de 1000 tiers lieux. L'objectif est de faire de l'Île-de-France la 1^{ère} « Smart Région » d'Europe.

L'aménagement durable du territoire

Les partenaires souhaitent favoriser l'innovation et la cohésion territoriales. La démarche vise à développer le soutien aux projets d'aménagement et d'urbanisme innovants. Par ailleurs, la convention prévoit d'intensifier le soutien aux territoires ruraux et d'accompagner la transition écologique et énergétique de l'Île-de-France.

Le développement international et le tourisme

La Caisse des Dépôts et la Région Île-de-France souhaitent engager une démarche commune pour développer la coopération internationale et renforcer l'attractivité touristique de l'Île-de-France.

La mobilisation des financements européens

La Caisse des Dépôts et la Région Île-de-France conviennent de mutualiser leurs moyens et leurs expertises en vue d'accroître l'accès et la mobilisation des fonds européens par les porteurs de projets franciliens. Il s'agit notamment d'accompagner les projets de développement économique, l'innovation et la transition énergétique et écologique.

La Caisse des Dépôts a pour mission de lutter contre les fractures territoriales et les inégalités sociales. Son offre est multiple : financement d'études d'ingénierie, prêts, investissements en fonds propres et expertises de ses filiales.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires. <http://www.caissedesdepots.fr>

Contact Presse :

Banque des Territoires - Christiane Corand - 01 49 55 68 82 - christiane.corand@caissedesdepots.fr
Région Ile-de-France – Amélie Ghersinick – 01 53 85 73 11 - Amelie.Ghersinick@iledefrance.fr
